



Commune de
Bourg-en-Lavaux

MUNICIPALITE

Rte de Lausanne 2
Case Postale 112
1096 Cully

T 021 821 04 14
F 021 821 04 00
greffe@b-e-l.ch
www.b-e-l.ch

AU CONSEIL COMMUNAL DE BOURG-EN-LAVAU

COMMUNICATION N° 01/2023

Plan directeur des routes

Etat d'avancement du dossier



LAVAU
VIGNOBLE
EN TERRASSES



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Lavaux, vignoble en terrasses
inscrit sur la Liste
du patrimoine mondial
en 2007



Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux,

Rappel des faits

Cela fait plusieurs années que la Municipalité a souhaité se doter d'un plan directeur des routes (PDR), afin de mieux connaître l'état du réseau routier communal et de planifier son entretien et sa rénovation.

La Cour des comptes a aussi émis la recommandation aux communes et à l'Etat de se doter d'un tel outil (cf. son rapport n° 43 de 2018 « Audit de la gestion de l'entretien constructif des routes cantonales et communales »). L'élaboration de cet outil est également une demande récurrente de la Cogest. Il faut préciser qu'en tant que propriétaire de ses routes, la Commune répond des dommages causés par d'éventuels défauts d'entretien (art. 58 CO).

Après le refus du préavis n° 01/2018, la Municipalité a élaboré un PDR en utilisant avant tout des compétences internes, ce qui a passablement ralenti ces travaux par rapport aux objectifs initiaux. Certaines analyses ont toutefois été confiées à des prestataires externes (Greensite et LCBE).

Le programme de travail a déjà été présenté au Conseil communal (cf. communication 03/2020). L'analyse d'état de notre réseau nous a été rendue au printemps 2022. Une fois ladite analyse effectuée, le service des infrastructures l'a complétée avec l'état des conduites souterraines (eau potable, réseaux d'assainissement) situées sous les tronçons concernés, afin de pouvoir chiffrer l'ensemble des investissements nécessaires et coordonner les travaux de manière à éviter d'ouvrir une route récemment rénovée pour y remplacer les conduites.

La dénomination des projets d'investissements a été adaptée dans le plan d'investissements. Sur cette base, la Municipalité a défini l'ordre de priorité et la temporalité des investissements nécessaires (cf. communication 07/2022). Elle a aussi défini un budget minimum d'entretien structurel qui sera porté au budget communal. Ces résultats ont été présentés à la Cogest le 1^{er} novembre 2022.

Notre réseau routier se compose actuellement de :

- 55,118 km de routes communales (yc chemins AF, sauf ceux en béton)
- 10,415 km de routes cantonales (RC) en traversée de localité
- 5,72 km de routes cantonales (RC) à charge de la DGMR
- Sans oublier l'autoroute A9, à charge de la Confédération.



LAVAUX
VIGNOBLE
EN TERRASSES



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Lavaux, vignoble en terrasses
inscrit sur la Liste
du patrimoine mondial
en 2007



Evaluation de l'état des routes, chapitre 2.4 structure du PDR

Le tableau ci-dessous montre l'état de dégradation du réseau routier, l'indice d'état est la « note » attribuée aux tronçons auscultés (5 = mauvais, 1 = bon)

13. TABLEAU SYNOPTIQUE DES NOTES D'ETAT

Priorité	couleur	Longueur	m2	%	Indice d'état	Définition	Recommandations
1	noire	6 226	24 747	10%	4,1 à 5,0	Mauvais	Renouvellement de la route
2	rouge	10 215	41 262	17%	3,1 à 4,0	Critique	Assainissements prioritaires
3	orange	21 810	102 804	42%	2,1 à 3,0	Suffisant	Assainissements secondaires
4	jaune	8 671	38 605	16%	1,1 à 2,0	Satisfaisant	Entretien préventif
5	vert	8 196	36 666	15%	0,0 à 1,0	Bon	Entretien préventif léger
Total		55 118	244 084	100%			

Commentaires de l'évaluation du réseau

Force est de constater que notre réseau routier est en mauvais état. Cela est notamment dû au « cadeau » du transfert des routes cantonales aux communes, qui ont été données (sans possibilité de refuser) en l'état en 2004, dans le but d'assainir les finances cantonales et de respecter le frein à l'endettement.

Les anciennes communes de Cully et de Villette avaient d'ailleurs fait recours au Tribunal Fédéral contre ce « don », hélas sans succès (arrêt du TF 1A.26/2006 du 15 juin 2006). Le coût de ce « cadeau » peut être estimé à CHF 5'480'000.- nécessaires pour rénover les tronçons « donnés » en 2004.

Il faut aussi admettre que les travaux d'entretien ont été insuffisants depuis plusieurs années (y compris avant la fusion). Des travaux importants sont donc indispensables pour maintenir la fonctionnalité et la valeur de notre réseau routier. Précisons aussi que la topographie de notre commune (pentes, routes étroites bordées de murs) ne rend pas l'entretien de notre réseau routier facile : les routes coûtent plus cher qu'ailleurs et les travaux sont compliqués à planifier (manque de place, bâti serré, vendanges, etc.).

Notons enfin que le trafic individuel motorisé a considérablement augmenté ces dernières années ; cette augmentation est surtout due au trafic pendulaire qui représente la grande majorité du trafic circulant sur nos routes, gratuitement et aux frais du contribuable de Bourg-en-Lavaux, est-il besoin de le préciser.

Sans oublier aussi le trafic de chantier (entretien des gares CFF, constructions plateau de la gare de Cully, entretien de la N9 et chantiers privés). Tous ces éléments contribuent fortement à l'usure de notre réseau routier.

En annexe, vous trouverez un plan avec les tronçons colorés par dégradation.



LAVAUX
VIGNOBLE
EN TERRASSES



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Lavaux, vignoble en terrasses
inscrit sur la Liste
du patrimoine mondial
en 2007



Evaluation des besoins financiers, chapitre 2.6 de la structure du PDR

Le tableau ci-dessous montre le calcul de la dépréciation annuelle théorique selon la norme SN 640 986

11. DEPRECIATION DU RESEAU – budget annuel de « maintien de la valeur »

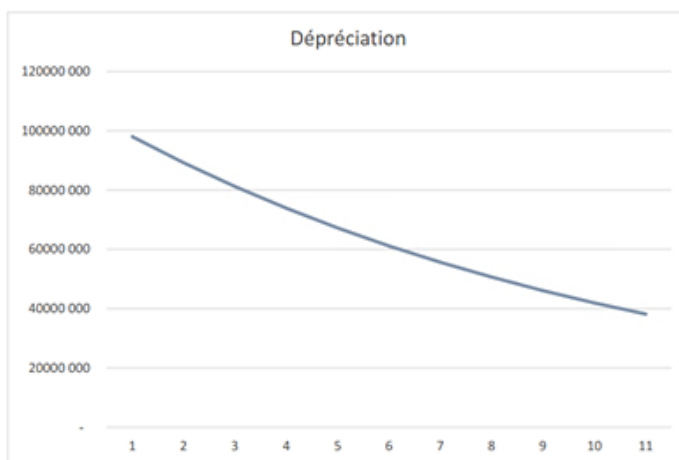
Coefficient de dépréciation moyen pour les routes et chemins inventoriés de la commune de Bourg-en-Lavaux: **1,8% par année**

Calcul de dépréciation annuelle théorique: $244'084\text{m}^2 \text{ à } \emptyset 400 \text{ CHF/m}^2 \approx \text{VR de } 98'00'000 \times 1,8\% \Rightarrow \text{CHF } 1'764'000.-$

La dépréciation annuelle (CHF) correspond au besoin théorique en entretien selon la Norme SN 640 986

Ci-dessous, la courbe pour une perte de valeur linéaire de 9% chaque 5 ans

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
0	5	10	15	20	25	30	35	40	45	50
98 000 000	89 180 000	81 153 800	73 849 958	67 203 462	61 155 150	55 651 187	50 642 580	46 084 748	41 937 120	38 162 780



BOURG-EN-LAVAU - BUDGET ANNUEL

Ce montant de CHF 1'764'000.- est une valeur financière technique liée aux types et à la surface des routes composant le réseau inventorié.

Cette valeur doit servir de référence pour l'estimation du budget annuel à prévoir pour avoir les moyens de faire de l'entretien « préventif – reconstructif », soit une stratégie proactive recommandée par les auteurs du concept du « maintien de la valeur des routes »

Référence : Association des communes suisses guide à l'intention des politiques et praticiens

Stratégie d'entretien

Vu l'ampleur des travaux et la complexité de la plupart des projets, la Municipalité propose de ne mettre qu'un montant minimal au budget de fonctionnement nécessaire pour l'entretien préventif de l'ensemble du réseau routier (pontage des fissures, reflachages, nids de poule, etc.) et de procéder par préavis d'investissement soumis au Conseil communal pour les gros travaux d'investissement (communication 07/2022).

Pour définir les priorités et la temporalité des investissements nécessaires, la Municipalité s'est basée sur les critères suivants :

- 1) Etat des tronçons : les tronçons les plus dégradés (noirs et rouges) seront rénovés en priorité.
- 2) Utilité des tronçons : les tronçons les plus fréquentés seront rénovés en priorité.
- 3) Impact des travaux du plateau de la gare : les tronçons concernés par un fort trafic poids lourds en raison des travaux du plateau de la gare de Cully ne seront rénovés qu'une fois ces travaux terminés, le cas échéant après d'autres tronçons en meilleur état.
- 4) Autres projets : les tronçons concernés par d'autres projets d'aménagement (faisant l'objet d'étude, par exemple l'étude test pour le bourg de Cully) seront rénovés une fois leur nouvelle affectation ou utilisation connue.



LAVAUX
VIGNOBLE
EN TERRASSES



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Lavaux, vignoble en terrasses
inscrit sur la Liste
du patrimoine mondial
en 2007



- 5) Projets en cours : les projets en cours déjà bien avancés sont poursuivis (par exemple, RC 763 pont des Luges, chemin de Courseboux, route des Auges).
- 6) Tronçons dépendant de projets privés : les projets qui dépendent de chantier privés (notamment du remboursement des dégradations causées par ces travaux) ne seront rénovés qu'une fois la situation clarifiée (respectivement les engagements des privés pris).
- 7) Type de subvention : les RC en traversée de localité et les chemins agricoles ne bénéficient pas du même type de subventionnement. Quant aux routes communales, leur rénovation ne permet pas de prétendre à des subventions. Leur rénovation sera donc planifiée séparément. Les glissements de terrain donnent par ailleurs droit à d'autres subventions.

Prochaines étapes

En 2023, le service des infrastructures bénéficiera d'une force de travail supplémentaire de 0.5 EPT, ce qui lui permettra de planifier en détail la rénovation de notre réseau routier (préparation des projets, appels d'offres, gestion des mandataires externes, demandes de subventions, suivis des chantiers, etc.).

Le plan des investissements sera adapté chaque année en conséquence. Le Conseil communal sera régulièrement nanti de préavis pour la rénovation de nos routes.

Une première tranche d'investissements sera entreprise pour les chemins agricoles et les routes cantonales en traversée de localité. Comme ces tronçons sont subventionnés, le recours à des mandataires externes est indispensable pour certaines opérations, telles que l'analyse des matériaux en place, la réalisation des plans et des rapports techniques notamment pour les chemins d'améliorations foncières.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 30 janvier 2023

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

La secrétaire

Jean-Pierre Haenni

Sandra Valenti

Annexe ment.



LAVAUX
VIGNOBLE
EN TERRASSES



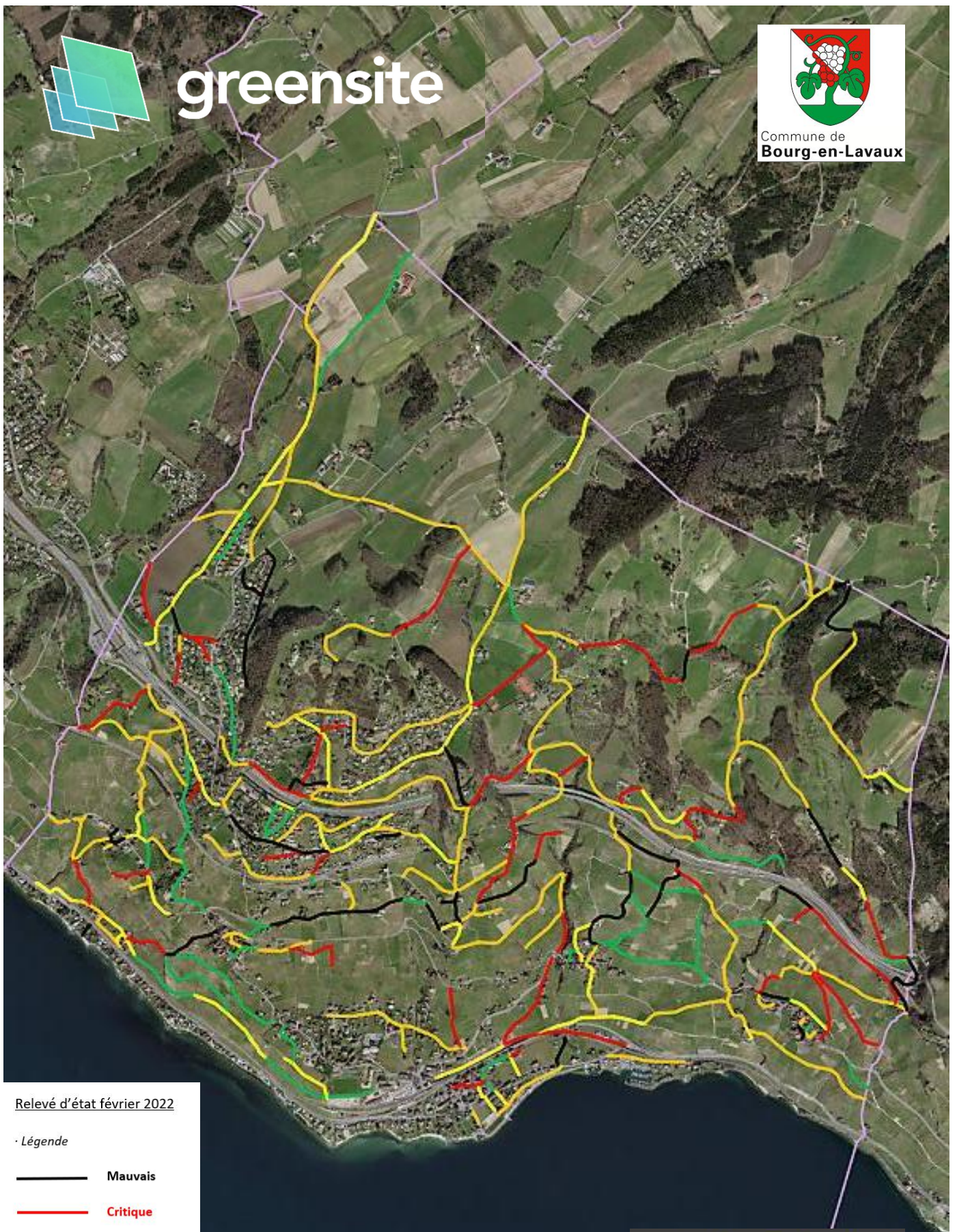
Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Lavaux, vignoble en terrasses
inscrit sur la Liste
du patrimoine mondial
en 2007








greensite



Relevé d'état février 2022

Légende

-  Mauvais
-  Critique
-  Suffisant
-  Satisfaisant
-  Bon



Powered by GIS Cloud — © greensite Sàrl - Marly